

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 30 mai 2008
(convocation du 19 mai 2008)

Aujourd'hui Vendredi Trente Mai Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Béatrice, M. DELAUX Stéphane, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge (jusqu'à 10 h 10)	M. LOTHAIER Pierre à M. DAVID Jean-Louis
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel (à cpter de 09 h 55)	M. MILLET Thierry à M. SOUBIRAN Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (à cpter de 10 h 30)	M. MOULINIER Maxime à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. SEUROT Bernard à M. LABARDIN Michel (à cpter de 10 h 30)	Mme PARCELIER Muriel à M. SOLARI Joël (à cpter de 10 h 30)
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel	M. PALAU Jean Charles à Mme. PIAZZA Arielle
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard (à cpter de 11 h 00)	M. REIFFERS Josy à M. RAYNAL Franck (à cpter de 10 h 30)
M. DAVID Yohan à Mme. LAURENT Wanda	
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à Mme. TOUTON Elisabeth	
M. DUCASSOU Dominique à Mme. WALRYCK Anne	
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques	
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max	

LA SÉANCE EST OUVERTE

**Collecte et traitement de déchets assimilés aux ordures ménagères-
exonération de la redevance spéciale perçue par la Communauté Urbaine-
Demande de l'association "Notre Dame des Barails"- Décision- Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En application de la délibération n° 2003/0320 du 29 avril 2003, les associations ayant comme objet statutaire principal la lutte contre l'exclusion peuvent bénéficier d'une exonération de la redevance spéciale.

A l'appui de sa demande, établie le 15 octobre 2007, l'association « Notre Dame des Barails » a communiqué son objet statutaire principal notamment par la distribution de soupes. De plus, son action s'inscrit dans une optique de gestion des déchets compatible avec les orientations communautaires.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé d'accorder à cette association une exonération de redevance spéciale pour une période d'une année.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis :

- exonérer l'association « Notre Dame des Barails » immeuble maison de Marie 14 place Saint Martial à Bordeaux du paiement de la redevance spéciale pour une période d'une année.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 mai 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
13 JUIN 2008

PUBLIÉ LE : 13 JUIN 2008

M. DIDIER CAZABONNE

